PROCÈS-VERBAL

2e réunion
Le mercredi 5 juin 2019
Salle de l'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence du recteur, Pr Pierre Cossette. Pre Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, agit à titre de secrétaire de la réunion.

Les membres suivants sont présents :

M. Vincent Beaucher	Chargé de cours, Faculté d'éducation
Pre Lynda Bellalite	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Félix Berrigan	Professeur, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr Alexandre Cabral	Professeur, Faculté de génie
Pr Alan Cohen	Professeur, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr Pierre Cossette	Recteur
Pre Isabelle Dionne	Doyenne, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr Dominique Dorion	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante
Pr Patrick Fournier	Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures, Faculté des sciences *(en l'absence de Pre Carole Beaulieu)*
Pr Jean Goulet	Vice-recteur aux ressources humaines et vice-recteur aux relations internationales
Mme Chantal Guindi	Coordonnatrice des opérations, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)
Pre Christine Hudon	Vice-rectrice aux études
Pre Anick Lessard	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
Pre Anne Lessard	Professeure, Faculté d'éducation
Pre Marie-Ève Major	Professeure, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr Jean Gabin Ntebutse	Professeur, Faculté d'éducation
Pr Jean-Pierre Perreault	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
Pre Denyse Rémillard	Vice-rectrice à l'administration et au développement durable
M. Jonathan Savard	Étudiant au 1er cycle, École de gestion
Pre Valérie Vierstraete	Professeure, École de gestion

Les membres suivants se sont excusés :

Pr Vincent Aimez	Vice-recteur à la valorisation et aux partenariats
M. Azfar Badaroudine	Étudiant au 1er cycle, Faculté de génie
Pre Carole Beaulieu	Doyenne, Faculté des sciences
Pr Guillaume Bélanger	Professeur, Faculté des sciences
Pre Catherine Bertholet	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr Harold Bérubé	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr François Coderre	Doyen, École de gestion
Pr Patrik Doucet	Doyen, Faculté de génie
Mme Caroline Dubois	Chargée de cours, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Yue Zhao	Professeur, Faculté des sciences

Madame Joannie Connell, étudiante aux cycles supérieurs à la Faculté des sciences, et monsieur Steve Lavoie, étudiant aux cycles supérieurs à la Faculté des lettres et sciences humaines, arrivent au cours des échanges relatifs au point 2. *Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 mai 2019* (CU-2019-06-05-02). Le professeur Sébastien Lebel-Grenier, doyen de la Faculté de droit, arrive au cours des échanges relatifs au point 3. *Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 8 mai 2019* (CU-2019-06-05-03). Le professeur Serge Striganuk, doyen de la Faculté d'éducation, arrive au cours des échanges relatifs au point 7.1.1 *Certificat en français langue seconde – microprogramme de 1er cycle en langues modernes – microprogramme de 1er cycle en anglais langue seconde appliqué aux études*

politiques – microprogramme de 1er cycle en anglais langue seconde appliqué au droit – création de programmes – approbation (CU-2019-06-05-06).

CU-2019-06-05-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CU-2019-06-05-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 mai 2019

Les modifications suivantes sont proposées par les membres du conseil au point relatif à *Communication du recteur* (CU-2019-05-08-04) :

- à la première puce, préciser le nom de la personne qui agit à titre de déléguée générale du Québec à Mexico, soit madame Stéphanie Allard-Gomez;
- reformuler le texte de la dernière phrase de la dernière puce afin de le lire comme suit : « Étant donné une ouverture de la part du Regroupement des étudiantes et étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS), des discussions seront effectuées avec la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) quant à la possibilité que les activités académiques soient suspendues entre midi et 14h. »

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte le procès-verbal de la réunion du 8 mai 2019 en y incluant les modifications suggérées.

(Document en annexe)

CU-2019-06-05-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 8 mai 2019

CU-2019-05-08-04 – Les changements climatiques faisant partie des préoccupations de l'Université de Sherbrooke dans le cadre du développement durable, le recteur informe les membres du conseil que des pourparlers sont en cours avec les directions des facultés afin de prévoir la possibilité de suspendre les cours entre 12h et 14h30 le 27 septembre 2019 et ainsi permettre aux étudiantes et étudiants de participer au vaste mouvement de mobilisation pour le climat lancé par le collectif « La Planète s'invite à l'université » prévu à cette date. Les représentantes et représentants des associations étudiantes seront tenus informés des décisions découlant de cette initiative.

Au sujet de la visite de représentants du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le 7 mai 2019, la vice-rectrice aux études souligne que l'Université est toujours en attente de réponses du Ministère concernant la modification de certains programmes d'études.

CU-2019-05-08-05 – La vice-rectrice aux études précise que, tel que convenu avec les membres du conseil universitaire, un suivi a été effectué auprès des responsables du projet de programme de maîtrise en lutte contre la criminalité financière afin de vérifier si la formation d'étudiantes et d'étudiants sur la sécurité informatique et le *Big Data* est prévue ou si elle pourrait être ajoutée à l'offre de cours de ce projet de programme.

CU-2019-06-05-04
Communication du recteur

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de l'état des travaux sur les conditions entourant la réalisation des stages en milieu de travail. Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, avait annoncé qu'il présenterait, vers la fin avril 2019, des scénarios de compensation financière pour certains stages réalisés par des étudiantes et étudiants au cégep et à l'université; l'annonce de ces scénarios n'a cependant pas encore été effectuée;
- de la rencontre de la direction de l'Université avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon, ainsi que les présidents-directeurs généraux de l'ACET Banque Nationale et de TransferTech. Le ministre Fitzgibbon souhaitait être informé des réalisations de l'UdeS en matière d'innovation, de transfert technologique, d'entrepreneuriat et de partenariat. Ce dernier sera de retour à l'Université le 27 juin 2019 pour une visite du Parc Innovation-ACELP (pavillon P2) de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) et du Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI) situé dans le parc scientifique à Bromont;
- de l'inauguration officielle du Parc solaire le 23 mai 2019 en présence de plusieurs dignitaires, des représentants des entreprises partenaires ainsi que d'Hydro-Sherbrooke et Hydro-Québec. Le recteur mentionne qu'au-delà des activités de recherche en production et distribution d'électricité de source solaire, le Parc soutient également des travaux en développement durable avec notamment le stockage de l'énergie et la production de biocarburants;
- de la nomination de Dr Stéphane Tremblay à titre de président-directeur général du CIUSSS de l'Estrie-CHUS;
- de la demande du Regroupement des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'UdeS (REMDUS) afin d'augmenter le nombre de places en CPE et de répondre au besoin d'horaires atypiques des parents étudiants de l'UdeS;
- de la fonction de directrice du Département de psychologie qui sera assumée temporairement par la professeure Anick Lessard, doyenne à la Faculté des lettres et sciences humaines;
- de l'impression 3D d'une capsule témoin qui sera insérée dans les entrailles du nouveau Pont Samuel-De Champlain, cette réalisation étant issue des travaux de recherche du professeur Jérôme Claverie du Département de chimie de la Faculté des sciences.

La secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante informe les membres du conseil de la grande qualité des candidatures que l'Université présentera pour l'édition 2019 du Gala Forces Avenir, un concours interuniversitaire qui récompense l'engagement des étudiantes et étudiants :

- Catégorie ***Sciences et applications technologiques*** : projet de nature scientifique ou technique qui s'inscrit dans une démarche de recherche, d'expérimentation ou de vulgarisation en matière de sciences et applications technologiques :
  - la conférence *Femmes en Physique Canada 2018* organisée par mesdames Marie-Eve Boulanger, Maude Lizaire, et Sophie Rochette, étudiantes à la Faculté des sciences.
- Catégorie ***Société, communication et éducation*** **:** vise à reconnaître, à promouvoir et à honorer des étudiantes et étudiants ou des groupes d'étudiants s'étant distingués par la réalisation d'un projet lié dans le domaine :
  - Concours Createk – Famille J.R. André Bombardier;
  - Le Neuro-Show.
- Catégorie ***Personnalité 1er cycle*** : décerné à des étudiantes et étudiants de 1er cycle s'étant distingués par l'équilibre entre la réussite de leurs études et leurs réalisations personnelles et sociales, par leur leadership, par les retombées concrètes de leur engagement et par la constance dans ces critères durant toutes leurs études :
  - M. Justin Brulotte, étudiant au programme de baccalauréat en génie électrique et informatique de la Faculté de génie.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

CU-2019-06-05-05
Règlement des études (Règlement 2575-009) – modification – approbation

La vice-rectrice aux études présente les modifications proposées au *Règlement des études* (Règlement 2575-009).

La principale modification vise l'article 10.3.2.5 du règlement d'exception du programme de doctorat en médecine qui prévoit actuellement un délai de vingt jours ouvrables afin de permettre à une personne étudiante de faire appel de la décision rendue par le comité de promotion concernant la poursuite du programme à un niveau supérieur, la reprise totale ou partielle d'une activité pédagogique ou d'un stage ou l'exclusion. À la demande de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, ce délai est réduit à dix jours ouvrables, conformément au délai d'appel prévu à l'article 2.2.3.4 du *Règlement des études* (Règlement 2575-009).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve le *Règlement des études* (Règlement 2575-009) modifié tel qu'il apparait en annexe.

CONSEIL DES ÉTUDES

Création de programmes

CU-2019-06-05-06
Certificat en français langue seconde – microprogramme de 1er cycle en langues modernes – microprogramme de 1er cycle en anglais langue seconde appliqué aux études politiques – microprogramme de 1er cycle en anglais langue seconde appliqué au droit – création de programmes – approbation

Le Centre de langues offre des activités pédagogiques et des programmes de courte durée permettant d'acquérir une certification supplémentaire en langues, ce qui représente une valeur ajoutée pour l'insertion professionnelle dans de nombreux domaines de pratique. Afin d'élargir son offre de formation, le Centre procède à la création de quatre nouveaux programmes de 1er cycle, tous offerts au Campus principal.

La vice-rectrice aux études présente ces quatre projets de programmes, soit les programmes de certificat en français langue seconde, de microprogramme de 1er cycle en langues modernes, de microprogramme de 1er cycle en anglais langue seconde appliqué aux études politiques et de microprogramme de 1er cycle en anglais langue seconde appliqué au droit.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du programme de certificat en français langue seconde de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la création du microprogramme de 1er cycle en langues modernes de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la création du microprogramme de 1er cycle en anglais langue seconde appliqué aux études politiques de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la création du microprogramme de 1er cycle en anglais langue seconde appliqué au droit de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes à compter du trimestre d'automne 2019.

CU-2019-06-05-07
Certificat en coopération internationale – création de programme – approbation

La Faculté des lettres et sciences humaines souhaite formaliser davantage son offre de formation en matière de coopération internationale en ajoutant un nouveau cheminement en coopération internationale au programme de baccalauréat en études politiques appliquées et en créant un programme de certificat en coopération internationale.

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil que, lors de la séance du 22 mai 2019, le conseil des études a approuvé la modification du programme de baccalauréat en études politiques appliquées.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du programme de certificat en coopération internationale de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2019.

CU-2019-06-05-08
Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en développement et réalisation d'une production artistique en musique *(code 578)* – création de programme – approbation – diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en développement et réalisation d'une production artistique en musique *(code 533)* – fermeture de programme – approbation

La vice-rectrice aux études présente les motifs d'ordre administratif qui justifient la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en développement et réalisation d'une production artistique en musique *(code 578)* et, par conséquent, la fermeture du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en développement et réalisation d'une production artistique en musique *(code 533).*

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en développement et réalisation d'une production artistique en musique *(code 578)* de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'automne 2018;
- approuve la fermeture du diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en développement et réalisation d'une production artistique en musique *(code 533)* de la Faculté des lettres et sciences humaines au trimestre d'automne 2018, étant entendu que certains étudiants et étudiantes encore inscrits dans ce programme *(code 533)* pourront terminer leur programme alors que d'autres seront transférés dans le nouveau programme *(code 578),* selon les dispositions établies par le Bureau de la registraire.

CONSEIL DE LA RECHERCHE

CU-2019-06-05-09
Politique sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts (Politique 2500-021) – liste des personnes susceptibles d'être invitées à faire partie du comité d'enquête – approbation

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente une liste de seize personnes susceptibles d'être invitées, au besoin, à faire partie d'un comité d'enquête en regard de l'application de l'article 6.5.1 de la *Politique sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la liste des personnes susceptibles d'être invitées à faire partie du comité d'enquête prévu à la *Politique sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021) telle qu'elle apparaît en annexe.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CU-2019-06-05-10
Règles relatives au choix de candidatures aux titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite (Règlement 2575-019) – modification – approbation

La secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante présente les modifications proposées aux *Règles relatives au choix de candidatures aux titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite* (Règlement 2575-019), lesquelles visent à :

- officialiser qu'un dossier de candidature au titre de docteure ou docteur d'honneur provenant de l'extérieur de l'Université n'est pas recevable;
- permettre le retrait du titre de docteure ou docteur d'honneur ou de professeure ou professeur émérite à une personne pour un motif grave porté à la connaissance de l'Université, ayant pour effet de porter préjudice à l'Université, notamment en entachant sa réputation.

Au sujet de l'article 3.4 *Situation exceptionnelle* de la Directive, s'ensuit une discussion autour de la formulation des circonstances pour lesquelles un titre de docteure ou de docteur d'honneur ou de professeure ou professeur émérite pourrait être retiré. La décision du retrait du doctorat ou de l'éméritat, le cas échéant, étant prise par le conseil universitaire, suite à une recommandation du comité consultatif, les membres du conseil conviennent qu'il est préférable de maintenir une formulation générale sans préciser une liste de motifs qui ne pourrait être exhaustive.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve les *Règles relatives au choix de candidatures aux titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite* (Règlement 2575-019) modifiées telles qu'elles apparaissent en annexe.

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat aux études

CU-2019-06-05-11
Conseil des études – ordre du jour – réunion du 22 mai 2019

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil des études du 22 mai 2019.

Point 6.2.1 – Le vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de la Faculté des sciences fait part de ses commentaires concernant la modification de certains programmes de recherche proposée par la Faculté des sciences et visant l'implantation d'un comité de mentorat dans le but de favoriser la persévérance des étudiantes et étudiants inscrits dans ces programmes. Ces rencontres avec le comité de mentorat n'étant pas reconnues à titre d'activités pédagogiques pouvant être créditées, la recommandation à l'effet d'approuver la modification de ces programmes a été rejetée à la majorité des voix par le conseil des études. Considérant cette décision, le vice-doyen mentionne qu'il sera moins facile d'assurer un encadrement systématique des étudiantes et étudiants inscrits dans ces programmes de recherche. La vice-rectrice aux études apporte quelques précisions et le recteur mentionne que d'autres enjeux, de nature similaire, pourraient être analysés. Certains membres du conseil font part de leurs commentaires, entre autres, sur le mode de fonctionnement concernant l'encadrement des étudiantes et étudiants inscrits aux programmes dirigés par le Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR).

Point 7.3.2 – La vice-rectrice aux études mentionne que, faisant suite à la suggestion d'un membre du conseil des études, une validation juridique est en cours concernant l'utilisation de certains termes utilisés dans le texte modifié du *Règlement des études relatif aux stages coopératifs* (Règlement 2575-027). Considérant cette situation, il a été convenu de surseoir à la décision du conseil des études de recommander au conseil universitaire l'approbation des modifications telles que proposées audit règlement.

(Document en annexe)

CU-2019-06-05-12
Conseil des études – procès-verbal de la réunion du 17 avril 2019

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil des études du 17 avril 2019.

(Document en annexe)

Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures

CU-2019-06-05-13
Conseil de la recherche – ordre du jour de la réunion du 15 mai 2019

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil de la recherche du 15 mai 2019.

(Document en annexe)

CU-2019-06-05-14
Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 3 avril 2019

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 3 avril 2019.

(Document en annexe)

CU-2019-06-05-15
Directive concernant la reconnaissance des centres de recherche (Directive 2600-016) – modification – information

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente aux membres du conseil les principales modifications approuvées par le comité de direction de l'Université à la *Directive concernant la reconnaissance des centres de recherche* (Directive 2600-016).

Faisant suite au commentaire d'un membre du conseil, le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures assurera un suivi quant à la pertinence d'ajouter les autres sites de formation de l'Université à l'énumération apparaissant à la troisième puce du dernier paragraphe de l'article 1.1 de la Directive.

(Document en annexe)

Cabinet du recteur

CU-2019-06-05-16
Conseil d'administration – ordre du jour de la réunion du 27 mai 2019

Les membres du conseil universitaire ont reçu séance tenante l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 27 mai 2019.

(Document en annexe)

CU-2019-06-05-17
Conseil d'administration – procès-verbal de la réunion du 29 avril 2019

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 avril 2019.

(Document en annexe)

CU-2019-06-05-18
Remerciements

Le recteur adresse ses remerciements au professeur Sébastien Lebel-Grenier pour le travail accompli de même que pour son implication dans le milieu au terme de son mandat à titre de doyen de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2019-06-05-19
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2019-2020, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au 9 octobre 2019 à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13h30, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2019-06-05-20
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 9 octobre 2019.

Pr Pierre Cossette, président

Pre Jocelyne Faucher, secrétaire